

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Le Comité des élus de l'Estuaire

LE COMITÉ DES ÉLUS DE L'ESTUAIRE

Né de la volonté des élus de partager un espace de vie, le Comité des Elus de l'Estuaire est constitué depuis 1998. Un territoire : L'Estuaire. Il s'étend sur les 2 régions Normandes, 3 départements (Calvados, Eure, Seine Maritime). Il comprend 5 Pays, 450 communes et 610 000 habitants autour de l'agglomération Havraise.

En 2009, le comité des élus a lancé un Grenelle de l'Estuaire pour définir et conduire 5 projets : écologie industrielle, pôle d'intelligence territoriale de l'Estuaire de la Seine, éducation à la santé, tourisme, mobilités. Conscients des enjeux posés par le défi Axe-Seine, les élus envisagent la création d'un Pôle Métropolitain.

L'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (l'AURH), présidée par M. Antoine Rufenacht, est la structure compétente sur ce périmètre. Elle conseille et assiste le comité des élus de l'Estuaire dans ses réflexions.

Coordonnées

Agence d'Urbanisme de la Région du Havre
et de l'Estuaire de la Seine
4, Quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre CEDEX
Tél. : 02 35 42 17 88
Mail : aurh@aurh.fr

Un projet prioritaire qui offre de nouvelles perspectives d'intérêt national

1H15 de Paris à la mer, c'est créer un nouvel espace-temps

La ligne nouvelle permet le changement de paradigme nécessaire dans les atouts de la ville monde : Paris s'ouvre à la mer avec pour débouché l'Estuaire, façade maritime et balnéaire.

Pour les habitants, les actifs, les visiteurs et les investisseurs ce nouvel espace-temps donne à Paris et à l'Estuaire des avantages concurrentiels puisqu'il **devient possible de faire l'aller-retour en une demi-journée**. **L'Axe Seine s'ouvre à l'international via l'aéroport Charles de Gaulle.**

Une ligne nouvelle indispensable au développement de l'activité portuaire

Les infrastructures de Port 2 000 et les espaces logistiques doivent être complétés par un réseau de fret ferroviaire massifié. Fonctionnant avec le fleuve et la mer, la **ligne nouvelle libère des sillons sur la ligne actuelle** pour l'augmentation du trafic fret. Elle permet au système portuaire Le Havre-Rouen-Paris d'accroître son hinterland et de se repositionner favorablement dans les corridors fret européens face à ses concurrents du range nord.

Une liaison optimale entre les agglomérations normandes : Le Havre, Caen, Rouen

Le projet de ligne nouvelle doit rapprocher les trois agglomérations normandes.

Une opportunité de sortie de crise pour l'économie nationale

Le projet a pour origine la question maritime et portuaire où la France peut combler ses retards et activer son dynamisme économique. **Cette ligne nouvelle prend son sens si et seulement si elle part de la mer pour atteindre Paris**. C'est donc un projet global conçu sur l'intégralité de son tracé dont la réalisation s'effectuera par tranches. **A cet égard, les élus de l'Estuaire exigent que le franchissement sous-fluvial à Rouen et la nouvelle gare de Rouen soient réalisés dans les mêmes délais pour ainsi atteindre le Havre.**



L'ardente nécessité d'une ligne nouvelle reliant Paris à la mer en 1h15 dès 2017

Paris connecté à la mer garantit son statut de ville-monde

Répondre à des enjeux internationaux

90 % des flux commerciaux circulent par transport maritime. Dans un monde globalisé, l'ouverture maritime est un avantage nécessaire déjà détenu par les « villes-monde » en concurrence avec la capitale française. Dès lors, Il est impératif que Paris soit connectée à la mer pour lui assurer la maîtrise des chaînes d'approvisionnement et de distribution. Pour conserver sa place la capitale doit construire un espace métropolitain avec l'Axe Seine et s'inscrire dans les réseaux d'échanges maritimes.

Réinvestir la politique maritime de la France

Le Président de la République a affirmé lors de son discours du 16 juillet 2009 au Havre la nécessité pour la France de réinvestir la politique maritime. L'espace maritime nourrit nombre de filières encore insuffisamment développées mais disposant d'un potentiel économique majeur : énergies marines, tourisme, filières tertiaires (assurance maritime, logistique, armateurs), recherche et développement, construction navale.

Avec son pôle d'enseignement supérieur spécialisé et ses ambitions portuaires l'Estuaire se place en pionnier du réinvestissement pour la politique maritime française.

Organiser la vallée de la Seine et son ouverture maritime : la ligne nouvelle pour construire le « Seine Gateway »

Il s'agit de créer un vaste réseau dédié au transport de marchandises et à la logistique, grâce à un maillage multimodal, fondé sur le fluvio-maritime, le fer et la route.

Relier le port du Havre à l'espace francilien permet de construire un Gateway qui atteint sa taille critique par l'alliance des ports de Paris, Rouen et du Havre. Constituer cet ensemble puissant permet aux ports de l'Axe Seine de se positionner dans le système des échanges que la mise en service du canal Seine Nord va bouleverser.

Pour remplir ces objectifs, il est incontournable de :

- libérer les lignes ferroviaires normandes pour développer le fret,
- développer l'utilisation de la Seine en tant qu'espace productif de grande valeur,
- développer le tissu productif.

Au-delà de sa dimension productive et logistique, le Gateway de la Seine préfigure un espace de vie et de circulation organisé et structuré de Paris à la mer. Ce système permet une mise en valeur et une reconnaissance des espaces naturels, des espaces agricoles, offre un renouvellement du potentiel touristique et facilite la mise en réseau des universités. Ces éléments constituent un capital d'attractivité pour la région.

L'Estuaire accueille la ligne nouvelle en construisant une Métropole Maritime Internationale

Les Elus de l'Estuaire envisagent la création d'un pôle métropolitain...

Ils souhaitent structurer leurs engagements par une nouvelle étape du processus de coopération en créant un **pôle métropolitain** à l'échelle de l'Estuaire et ainsi mettre en œuvre les projets de la **Métropole Maritime Internationale**.

... et prennent leurs responsabilités pour relever les enjeux de l'Axe Seine

Ainsi, les élus de l'Estuaire se dotent d'un projet de territoire leur permettant d'affirmer leurs priorités dans la construction d'une métropole exemplaire. Pour éclairer leur vision du territoire, ils ont d'ores et déjà lancé des études avec des spécialistes de renom : A. Grumbach ou B. Fortier et des organismes comme l'INSEE ou l'OCDE.

L'Estuaire : une mobilité en phase avec la ligne nouvelle

Les élus de l'Estuaire demandent que la ligne nouvelle desserve le quartier d'affaires de la Défense pour accéder à l'aéroport de Roissy (via le métro automatique) avant de rejoindre la gare Saint Lazare au cœur de Paris.

Parallèlement, les élus de l'Estuaire définissent un projet à la hauteur de l'arrivée d'une ligne nouvelle en concevant un schéma de mobilité intégré qui repose sur un maillage multimodal et qui optimise le temps d'accès au train rapide pour tous ses habitants.

Le Havre et Lisieux : des gares métropolitaines

Elles auront un rôle déterminant dans l'organisation des déplacements en tant que porte d'accès à la capitale. Le Havre assurera le rôle de hub international maritime (croisières fluviales et maritimes, ferries) et terrestre connecté à l'espace francilien. La gare de Lisieux donne un accès privilégié à la Côte Fleurie et permet d'irriguer tout le Pays d'Auge grâce à sa position centrale.

La desserte des territoires s'organisera pour accéder à ces pôles, autour d'un **lien nord-sud** reliant Fécamp au Havre et à Lisieux via l'aéroport de Deauville-Saint Gatien et Honfleur.



Un maillage ferroviaire articulant grande vitesse et TER

Pour compléter le réseau rapide, il est prévu de renforcer les dessertes ferroviaires existantes et d'étudier la réouverture de lignes (vers Fécamp via Goderville) ou à la circulation voyageurs sur des lignes fret (Vallée du Commerce) pour faciliter les migrations pendulaires et améliorer l'accès aux destinations touristiques.

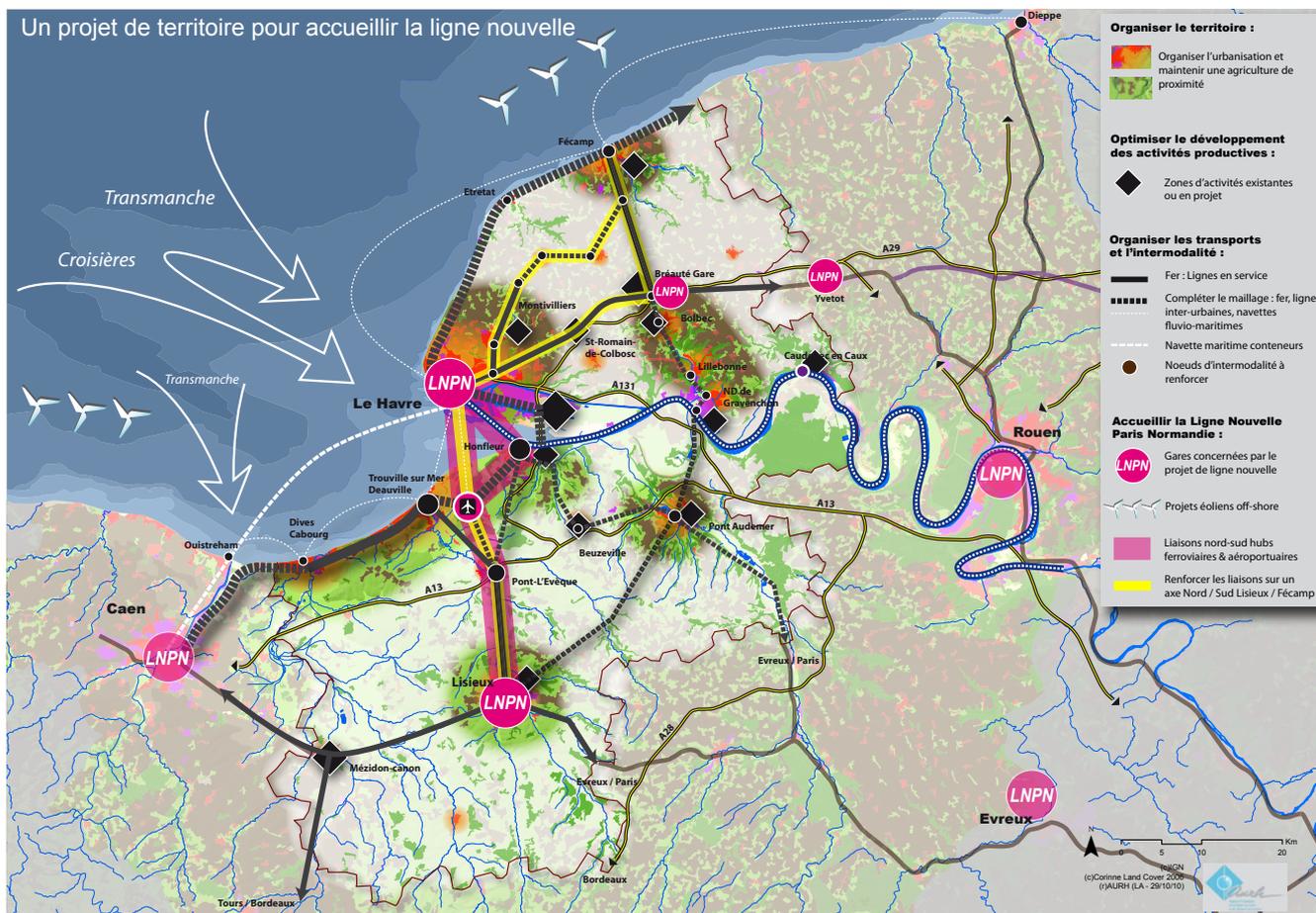
Ce projet est doublé d'une stratégie multimodale permettant un accès de l'ensemble du territoire à la grande vitesse pour ses habitants, ses actifs, ses touristes.

L'Estuaire : terre accueillante et désirée

- Le tissu industriel et les établissements supérieurs s'organisent pour créer au Havre et dans l'Estuaire un « **Pôle d'Enseignement Supérieur Maritime Portuaire et Logistique** » regroupant déjà 10 laboratoires et 11 établissements dont l'Ecole Nationale Supérieure de la Mer, l'Institut National des Sciences Appliquées, l'Institut supérieur d'études logistiques, le Campus Europe-Asie de Sciences Po ou l'université. La reconnaissance internationale des savoir-faire est une condition pour accueillir les sièges sociaux d'armateurs, de groupes commerciaux, agents et assurances maritimes...
- La ré-industrialisation de la Vallée de la Seine. De son identité industrielle fondée sur les filières que sont la chimie

et la pétrochimie, la mécanique et l'automobile ou encore l'aéronautique, la Vallée de la Seine pèse sur l'économie nationale.

- En s'appuyant sur ce potentiel de savoir-faire, de ressources énergétiques, de matières premières et en étant raccordé à un système amélioré de connexions, le territoire de l'Estuaire est en capacité de porter un véritable projet de renouveau industriel, cohérent avec les perspectives de l'après-Kyoto.
- Les synergies établies entre plateformes de production confortent une **économie circulaire** relocalisée et stimulent le déploiement de filières d'avenir : énergies renouvelables avec l'éolien en mer, éco-industries avec le traitement et la valorisation des déchets, nouvelle économie du carbone issue du captage du CO₂ ou agro-industries avec l'agroalimentaire et la transformation des matières premières issues de l'agriculture.
- L'Estuaire offre des espaces d'activités conséquents : **400 ha mobilisables à court terme**. Pour organiser ces espaces de développement et optimiser les consommations foncières les élus ont signé une **charte pour une organisation économique structurante et durable de l'Estuaire de la Seine**. Ces espaces sont destinés à accueillir des entreprises industrielles, des plates-formes logistiques et des activités tertiaires sur les deux rives de la Seine. Par ailleurs, la proximité de Paris permet d'envisager l'implantation d'activités les pieds dans





l'eau. Le quartier d'affaires de la Défense peut ainsi développer des extensions sur la place de l'Estuaire **créant un quartier d'affaires waterfront international**.

- Connu au travers de ses nombreux sites touristiques **Honfleur, Deauville, Etretat, Lisieux**, l'Estuaire s'organise avec une entité de promotion : « **Tourisme Seine Estuaire** ». Plusieurs dizaines de millions de touristes fréquentent chaque année l'espace francilien et la Normandie. Ces flux seront assurément une des composantes fortes dans la fréquentation de la ligne nouvelle.

- **Une ambition internationale : La manifestation culturelle de « L'Estuaire territoire de l'Eau »**. Les élus de l'Estuaire ont choisi le thème de l'eau pour élaborer un plan événementiel, qui transforme l'Estuaire en une destination internationale. Le territoire conçoit son développement en accordant une place exemplaire à l'eau, à son utilisation et à sa préservation.

Résumé du cahier d'acteur

La création d'une ligne nouvelle est indispensable pour l'Axe Seine de Paris à la mer : **1^{er} espace économique français**. A cet investissement prioritaire pour la France, l'Estuaire et l'Axe Seine adossent un projet de territoire capable de faire émerger un nouveau modèle de métropole fondé sur les mobilités durables.

L'association des territoires autour de ce projet est une occasion unique. Paris peut garantir son statut de ville-monde en s'ouvrant vers la mer et l'Axe Seine trouve une opportunité sans précédent pour renouveler son appareil productif. Les retards pris par la France en matière de commerce maritime et l'absence d'une réelle politique industrielle font de ce dossier une **urgence et une opportunité nationale**.

Les élus de l'Estuaire sont en responsabilité face à ce projet et affichent leur ambition. Ils annoncent la construction d'une

métropole maritime internationale autour de ses projets maritimes, portuaires, industriels, logistiques, touristiques, agricoles et culturels.

A ce titre, ils demandent la mise en place dans les plus brefs délais d'une ligne nouvelle permettant de relier Paris à la mer en 1h15.

Seule cette infrastructure, en libérant des sillons, peut donner à la place portuaire du Havre, l'hinterland auquel elle prétend et l'engager dans une voie qui place le mode ferroviaire au cœur d'une nouvelle répartition des flux. **En affichant cette volonté, le territoire de l'Estuaire de la Seine s'engage pour porter la renaissance de la politique maritime et portuaire de la France.**

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)